



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

FACULTÉ DE DROIT & AES
U.F.R. DROIT
& SCIENCES POLITIQUES

COLLOQUE DU CRDFED (EA2132)

ORGANISÉ AVEC LE SOUTIEN DE LA MISSION DE RECHERCHE DROIT ET JUSTICE.



RESPONSABLES SCIENTIFIQUES :
AURELIE TARDIEU ET SYLVAIN JACOPIN

OUVERT A LA FORMATION
CONTINUE DES PROFESSIONNELS

CAEN | CAMPUS 1 – FACULTÉ DE
DROIT - AMPHITHEATRE
TOCQUEVILLE

MERCREDI 4 NOV 2015

(10H30-17H)

ET JEUDI 5 NOV 2015 (9H-17H)



CONTACT : esther.camus@unicaen.fr

Mercredi 4 novembre 2015

10 h 30 : Allocutions d'ouverture

Pierre Sineux, Président de l'Université de Caen-Normandie.

Thierry Le Bars, Doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université de Caen-Normandie.

Dominique Custos, Directrice du Centre de Recherche sur les Droits fondamentaux et l'Evolution du Droit de l'Université de Caen-Normandie (CRDFED).

11h : Regards croisés sur le terrorisme,

sous la présidence de Blandine Hervouët, maître de conférences à l'Université de Caen-Normandie

11h10 : Le terrorisme a-t-il une histoire ?

Gilles Ferragu, maître de conférences d'histoire à l'Université Paris-Ouest Nanterre La Défense.

11h 30 : Le sacré et le terrorisme

Stamatios Tzizis, directeur de recherche au C.N.R.S., directeur-adjoint de l'Institut de criminologie de l'Université Paris II Panthéon-Assas.

11h50 : La lutte contre le terrorisme en Italie (sous réserve)

12h10 : *Discussion et Pause déjeuner*

14H : LES MOYENS NATIONAUX DE LUTTER CONTRE LE TERRORISME : L'ARSENAL FRANÇAIS

Enquête et renseignement,

sous la présidence de Elodie Saillant, professeur à l'Université de Caen-Normandie

14h10 : La loi sur le renseignement

Grégory Godiveau, maître de conférences à l'Université de Caen-Normandie.

14h30 : Les actions des services de renseignement et des services de police

Eric Meillan, inspecteur général (honoraire) des services actifs de la Police nationale, ex-sous-directeur de la direction de la surveillance du territoire (DST), ex-directeur de l'Inspection générale des services (IGS), président de la section de droit pénal de l'Association française des docteurs en droit.

La coopération entre renseignement et pouvoir judiciaire en matière de lutte contre le terrorisme

Béatrice Brugère, ancien juge antiterroriste, vice procureur au Tribunal de grande instance de Paris (cette contribution sera présentée jeudi 5 novembre après-midi).

14h50 : *Discussion et Pause*

Infractions et procès pénal,

sous la présidence de Mathias Couturier, maître de conférences à l'Université de Caen-Normandie, directeur-adjoint de l'Institut Demolombe

15h40 : L'incrimination des faits de terrorisme

Edouard Verny, professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas.

16h00 : La procédure pénale applicable au terrorisme

François Rousseau, professeur à l'Université de Nantes.

16h20 : La sanction pénale applicable aux terroristes

Sylvain Jacopin, maître de conférences HDR à l'Université de Caen-Normandie.

16h40 : *Discussion et fin de la première journée*

Journée du 5 novembre 2015-

9h : LA LUTTE INTERNATIONALE CONTRE LE TERRORISME

Questions de droit international public,

sous la présidence de Julian Fernandez, professeur à l'Université de Panthéon-Assas

9h10 : Les problèmes de qualification du terrorisme en droit international

Anne-Laure Vours-Chaumette, maître de conférences HDR à l'Université Paris Ouest-Nanterre La défense.

9h30 : Les rapports de systèmes : la réception des résolutions du Conseil de Sécurité par la Cour de Justice de l'Union européenne en matière de terrorisme

Maria Castillo, maître de conférences à l'Université de Caen-Normandie.

9h50 : La légitime défense face au terrorisme

Aurélie Tardieu, maître de conférences à l'Université de Caen-Normandie.

10h10 : *Discussion et: pause*

Mécanismes de coopération internationale,

sous la présidence de Marie-Joëlle Redor, professeur à l'Université de Caen-Normandie

11h : La coopération en matière de lutte contre les réseaux djihadistes

Julien Théron, politologue, chargé de cours à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en Yvelines.

11h20 : La lutte internationale contre le cyberterrorisme

Philippe Achilléas, professeur à l'Université de Caen-Normandie.

11h40 : Le dispositif européen de lutte contre le financement du terrorisme

Laurence Potvin-Solis, professeur à l'Université de Caen-Normandie.

12h : discussion et Pause-déjeuner

14h : LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET DROITS FONDAMENTAUX ,

sous la présidence de Dominique Custos, professeur à l'Université de Caen-Normandie, directrice du C.R.D.F.E.D.

14h10 : Lutte contre le terrorisme et vie privée

Christophe Pouly, avocat en droit des étrangers, barreau de Paris.

14h30 : Lutte contre le terrorisme et droit à un procès équitable

Jean-Manuel Larralde, professeur à l'Université de Caen-Normandie.

14h50 : Lutte contre le terrorisme et droit des réfugiés

Caroline Laly-Chevalier, chargée de liaison du Haut-Commissariat des Nations Unies aux réfugiés avec l'Office français de protection des réfugiés et apatrides et la Cour nationale du droit d'asile.

15h10 : Lutte contre le terrorisme et liberté d'expression

François Dubuisson, professeur à l'Université libre de Bruxelles.

15h30 : *Discussion*

16h00 : Conclusions provisoires des travaux

Serge Sur, Professeur émérite de l'Université Paris II Panthéon-Assas.

16h30 : Cocktail de clôture

Contexte et objectifs du colloque

Alors que la loi renforçant les dispositions relatives à la lutte contre le terrorisme a été promulguée le 13 novembre 2014, alors que le Conseil constitutionnel a déclaré conforme à la Constitution la loi sur le renseignement dans sa décision du 23 juillet 2015, le colloque organisé les 4 et 5 novembre 2015 à l'Université de Caen-Normandie a pour ambition d'alimenter la réflexion sur les modalités de lutte contre le terrorisme dans un Etat de droit.

Les attaques terroristes qui ont frappé le monde au cours de l'année 2015, en France, en Tunisie et au Kenya notamment, démontrent la nécessité de se pencher sur les réponses juridiques qu'il convient d'y apporter, aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale.

Comment répondre au terrorisme mais aussi comment prévenir l'acte terroriste ? Si la défense de l'Etat apparaît comme un enjeu essentiel, il est opportun de réfléchir aux conditions de l'équilibre entre protection de l'Etat et protection des droits fondamentaux.

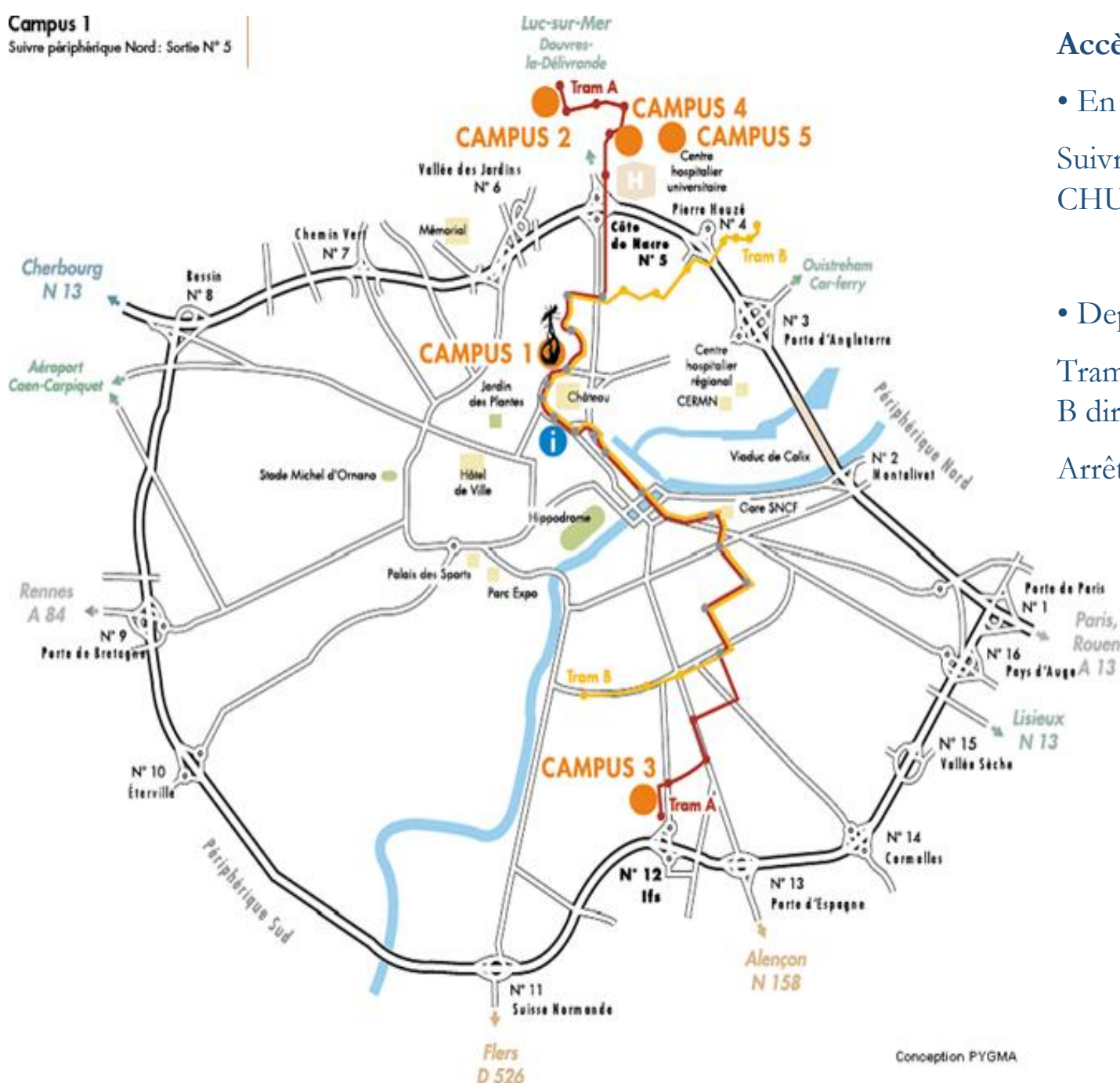
A cet égard, il convient de relever la complexité de l'arsenal juridique en la matière, en raison de la tension constante entre les exigences de sécurité et de liberté mais aussi en raison de l'accumulation de textes au niveau national et international, que ces derniers s'inscrivent dans un cadre régional ou aient une vocation universelle, mettant en perspective des niveaux de lutte très disparates.

Ce colloque vise aussi à identifier et clarifier les relations entre les différentes instances nationales et internationales qui œuvrent pour lutter contre le terrorisme.

Cette manifestation est l'occasion de confronter différents points de vue sur le phénomène du terrorisme et des moyens engagés pour y répondre. Une approche historique et une approche philosophique viendront éclairer les juristes sur l'évolution de la menace terroriste et de la manière de l'appréhender. Les chercheurs confronteront leurs analyses aux expériences des praticiens, tandis que publicistes et privatistes, internistes et internationalistes réfléchiront ensemble sur l'évolution concomitante de leurs disciplines juridiques.

Campus 1

Suivre périphérique Nord : Sortie N° 5



Accès à la faculté de droit Campus 1

- En Voiture :

Suivre périphérique nord : sortie n° 5 «
CHU Campus1 », direction Centre-Ville

- Depuis la gare SNCF :

Tram A direction « Campus2 » ou Tram
B direction «Hérouville »

Arrêt à la Station : Université